

Cas de COVID-19, personnes symptomatiques et contacts domiciliaires

Rappel des consignes émises par la Direction régionale de santé publique

Consignes :

IMPORTANT :

Une personne ayant eu la COVID-19 après le 20 décembre 2021 est considérée immunisée pour une période de 60 jours. Les consignes suivantes ne s'appliquent pas à cette personne, mais si elle présente des symptômes d'infection (ex: fièvre, diarrhée, etc.), elle devrait rester à la maison jusqu'à ce que son état s'améliore.

1 TOUTE PERSONNE QUI DÉVELOPPE DES SYMPTÔMES DE LA COVID DOIT : (Voir [Symptômes de la COVID-19](#))

- **Suivre les consignes qui s'appliquent à un cas.**
Voir les [Consignes pour la personne atteinte de la COVID-19](#)

- **S'ISOLER.**
La bulle familiale doit également s'isoler, pour la même durée que la personne symptomatique.

- **Passer un test rapide IMMÉDIATEMENT, ou dès que disponible*.**

- **Passer un deuxième test rapide 24 à 36 heures plus tard,** si le premier test rapide est négatif.

* Les membres du personnel sont fortement encouragés à se faire **dépister par PCR en Centre désigné de dépistage (CDD) 24 heures après le début des symptômes.**



2

Consignes pour les CAS de COVID-19 (test rapide ou PCR positif) OU les personnes SYMPTOMATIQUES (sans accès initial à un test)

Voir [Consignes pour la personne atteinte de la COVID-19](#)

Veillez rapidement **informer** la direction de l'établissement scolaire.

Enfant de MOINS de 12 ans

- **Isolement de 5 jours** à partir de la date de début des symptômes.
-
- **Dépistage avec un test rapide** au dernier jour d'isolement (Jour 5), si disponible.
 - Si le résultat est NÉGATIF, retour en classe, si diminution des symptômes et une période de 24 heures sans fièvre (sans prendre de médication contre la fièvre);
 - Si le résultat est POSITIF, OU si le test N'EST PAS DISPONIBLE, prolonger l'isolement pour les 5 jours suivants.
 - **Un test rapide négatif** à partir du JOUR 5 permettra de lever l'isolement, si diminution des symptômes ET une période de 24 heures sans fièvre. Les tests rapides doivent être effectués à 24 HEURES D'INTERVALLE.

Personne de 12 ans ET PLUS

Si adéquatement vaccinée :

- **Isolement de 5 jours** à partir de la date de début des symptômes. Le retour est permis lorsque les conditions suivantes sont réunies :
 - Absence de fièvre pour une période de 24 heures;
 - Diminution des symptômes.
-
- **Port du masque** de procédure en tout temps et **distanciation de 2 mètres** pendant les 5 jours suivants.

Si non adéquatement vaccinée :

- **Isolement de 10 jours** à partir de la date de début des symptômes.

Personnes qui résident avec le cas ou la personne symptomatique (contacts à risque élevé)

Contact domiciliaire de moins de 12 ans

- **Isolement de 5 jours minimum** à partir de la date du début des symptômes du **PREMIER** cas ou personne symptomatique de la maisonnée.
-
- **UN test rapide négatif** au Jour 5 ou après est requis pour lever l'isolement avant le Jour 10.

Contact domiciliaire (ou partenaire sexuel) de 12 ans ou plus

- **ADÉQUATEMENT VACCINÉ :**
 - **Isolement de 5 jours** à partir de la date du début des symptômes du **PREMIER** cas ou personne symptomatique de la maisonnée.
-
- **NON ADÉQUATEMENT VACCINÉ :**
 - **Isolement de 10 jours** à partir de la date du début des symptômes du **PREMIER** cas ou personne symptomatique de la maisonnée.

* Si le contact domiciliaire développe des **symptômes** pendant cette période, il sera considéré comme un **cas** et devra **suivre les consignes ci-dessus**.